

## Cahier des charges de l'appel à projet « à livre ouvert » 2020-21

### Ce projet d'écriture d'un texte fictionnel poursuit des objectifs spécifiques :

- Sensibiliser les élèves au statut particulier du livre : un objet qui se touche, se sent, se pèse mais qui raconte aussi une histoire, ouvre l'imaginaire et fait réfléchir sur le monde et notre rapport à autrui ;
- Faire faire aux élèves le lien entre écrire et éditer : de la première page blanche aux premiers brouillons, du traitement de textes aux projets de mise en page et aux procédés d'impression...
- Montrer qu'un livre est une œuvre culturelle et donc plurielle ;
- Associer, dans une œuvre collective laissant sa place à chacun, la création littéraire et la création plastique, l'invention des mots et la fabrique du livre, en éclairant leur rapport essentiel ;
- Se nourrir de la rencontre avec des œuvres déjà produites.

Il s'adresse aux élèves de cycle 3, de collège et des lycées professionnels, généraux et technologiques.

### Les consignes d'écriture proposent de :

- Partir d'un thème pour arriver à une production originale. Cette année, le thème retenu est **l'animal**, cet autre que nous-mêmes, fondamentalement différent de l'homme et en même temps si proche. Il nous invite à repenser notre rapport au monde, les frontières poreuses entre nous, et même notre propre animalité.
- L'animal a depuis bien longtemps sa place dans les arts. Les animaux sont tour à tour les compagnons des héros, les déclencheurs d'une histoire et / ou d'une aventure. Êtres sensibles dotés de toutes les caractéristiques d'un personnage, les animaux sont humanisés, par anthropomorphisation, permettant de questionner notre rapport au monde et à la morale et de nous identifier à lui pour voir le monde autrement, par le « versant animal » selon l'expression de Jean-Christophe Bailly.  
Prendre le parti des bêtes et se préoccuper de la souffrance des animaux serait l'occasion de retrouver le sauvage en soi et dépasser la dualité culture/nature qui irrigue notre manière de voir le monde, pour envisager des interactions nouvelles entre hommes et bêtes qui, si l'on en croit Molière, « ne sont pas si bêtes que l'on pense ».
- Rencontrer un auteur pour inciter les élèves à s'engager dans un projet d'écriture. Quelques objectifs peuvent être poursuivis :
  - découvrir l'auteur et, à travers ses écrits et les échanges, favoriser une rencontre avec la littérature contemporaine
  - explorer diverses formes d'accès au texte : l'écriture, l'exercice ludique, l'oralité, la théâtralisation, la critique, l'édition.
- Concevoir un texte narratif, de fiction, dont la longueur est à adapter au profil des classes impliquées. Le format attendu est de 16 à 32 pages d'écriture, en fonction des compétences des élèves. Cette écriture doit être accompagnée d'iconographies.
- Travailler en binôme lettres – arts plastiques au sein des établissements du 2nd degré.

L'écriture sera collaborative et s'attachera à la production d'un texte fictionnel. Elle sera créative associant différents langages artistiques pour interroger la perception de cet objet culturel qu'est le livre. Jouer de la rencontre entre les arts plastiques et les écrits, les images et les mots, se saisir de l'espace d'une page sont autant de pistes à explorer, avec l'accompagnement de l'auteur.

## Les modalités :

Le calendrier	
<b>25 septembre 2020</b>	Date limite de candidature des classes via ADAGE
<b>6 octobre 2020</b>	Commission de validation des projets
<b>13 octobre 2020</b>	Réponse aux établissements
<b>Octobre à mars</b>	Travail d'écriture et de création plastique/ intervention des auteurs dans les classes / mise en forme du livre
<b>16 mars 2021</b>	Date limite de réception des livres à la DAAC
<b>26 mars 2020</b>	Envoi par la DAAC des écrits dans les classes afin qu'elles élisent leur « coup de cœur »
<b>Fin avril 2020</b>	Retour des « coups de cœur » à la DAAC
<b>Mai 2020</b>	Préparation des rencontres : questions aux auteurs, présentation du livre sous forme de saynètes
En mai 2021, deux journées de rencontres permettront aux classes volontaires de présenter leurs ouvrages : lectures, mises en voix des textes... Des échanges avec des auteurs et des ateliers seront proposés aux élèves. <b>En partenariat, pour le 1er degré avec les Champs libres à Rennes, pour le 2<sup>nd</sup> degré avec la Cité du livre à Bécherel.</b>	
<b>La jauge des deux lieux étant limitée, la DAAC pourrait être amenée à sélectionner les classes participantes. Les conditions sanitaires pourraient nous amener à modifier cette organisation.</b>	
Les modalités précises seront communiquées ultérieurement aux classes participantes.	

### Contactez et choisissez un auteur :

À votre demande, la DAAC pourra vous communiquer un tableau avec des propositions d'auteurs qui sont susceptibles de répondre favorablement si vous les sollicitez. Bien entendu, vous avez la possibilité de contacter d'autres auteurs en lien avec les structures culturelles avec lesquelles vous avez l'habitude de travailler (médiathèques, maison de la poésie, organisateurs de salon du livre).

### Un travail en classe :

Des phases d'écriture et de réécriture alterneront avec des ateliers de pratique artistique en présence de l'auteur, sur le forfait d'une journée et demie, prévue par la charte des auteurs illustrateurs et financée par le rectorat. Cette journée peut être organisée en plusieurs fois. **Il vous revient d'être attentifs aux frais de déplacement de l'auteur qui resteront à la charge de l'établissement.**

### Un lien avec les événements culturels :

Fréquenter un salon du livre, une médiathèque ou un musée participe à l'ouverture de l'élève au monde littéraire. Votre projet doit s'enrichir de visites, de rencontres, de participation à des festivals... en fonction de l'actualité culturelle dans les départements.

### Les coups de cœur

A livre ouvert n'est pas un concours. Toutefois, l'académie, ses partenaires et les classes participantes pourront choisir parmi les productions du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> degré un ouvrage qui les aura particulièrement touchés par ses qualités littéraires et artistiques. **Les classes s'engagent à lire l'intégralité des productions de leur catégorie et à en faire un retour.**

### Comment vous inscrire ?

A partir de cette année, toutes les réponses aux appels à projets DAAC se font via l'application ADAGE, hébergée dans ARENA. Pour saisir un projet en tant qu'enseignant, votre chef d'établissement doit vous inscrire comme rédacteur de projet (onglet Administration > Rédacteurs de projets). **Toutes les informations sont disponibles sur le portail de la DAAC, rubrique Appel à projets > Adage. La campagne d'appel à projets sera clôturée le 25 septembre à 17h00.**

<https://www.toutatice.fr/portail/share/AMy6ny>

David Guillerme, délégué académique à l'éducation artistique et culturelle

